

Sommaire, Février 1916

Chronique du Sanctuaire...	41
Notre Prime et nos noces d'argent...	48
Le Glaive de Siméon...	51
Don du Coeur à L'Immaculée...	54
Histoire des Annales du T. S. Rosaire...	56
Le sourire de Marie...	58
La prohibition dans le diocèse de Trois-Rivières...	59
Cris du Coeur...	63
Chronique Mariale Internationale...	64
Le Chemin de la Croix...	67
Actions de Grâces...	68
Recommandations...	73
Nos chers défunts...	76
Bibliographie Mariale...	77
Livres et Revues...	79

GUIDE DE NOS ABONNÉS.

- 1° Le prix de l'abonnement est de 50 cts par année pour le Canada et de 60 pour les Etats-Unis.
- 2° L'abonnement est payable d'avance. Un avis est adressé aux retardataires, et, après deux mois d'attente, le nom de ceux qui n'ont pas répondu est retranché de nos listes.
- 3° L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.
- 4° Tout abonnement ou réabonnement doit être accompagné de l'adresse " *au grand complet* " de l'envoyeur.
- 5° Le Directeur doit être immédiatement informé de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais oublier de donner l'ancienne adresse.
- 6° Les annales sont expédiées à la fin de chaque mois. Que toute irrégularité dans leur réception soit signalée sans retard au Directeur.
- 7° Nous conseillons fortement de faire enrégistrer les lettres qui contiennent des billets de banque.
- 8° Le mode de paiement le moins dispendieux est par *bon de poste*, par *mandat de poste* ou *d'express* ou par *chèque* faits au nom du Directeur des Annales du T. S. Rosaire.
- 9° Le plus sûr est de payer au bureau même des Annales à l'occasion d'un pèlerinage.
- 10° Mais le mode que nous préférons est de nous faire parvenir l'argent par l'entremise d'un zéléteur ou d'une zélatrice.
- 11° Voir, sur la dernière page extérieure les avantages offerts à nos abonnés.
- 12° Toute correspondance intéressant la revue doit être adressée aux

Annales du Très-Saint Rosaire,

Cap-de-la-Madeleine,

Comté de Champlain, P. Q.